

# Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période avril 2019 - avril 2020

Année budgétaire 2019

## Site Natura 2000 FR 7200795 Tunnel de Saint Amand de Coly

Département de la Dordogne  
Commune de Saint Amand de Coly



## Table des matières

Préambule .....	3
Rappel des enjeux et objectifs .....	3
Les enjeux.....	4
Les objectifs.....	4
Vie du site.....	5
Suivi des populations de chiroptères .....	5
Evaluation des incidences .....	7
Sollicitation pour permis de construire.....	7
PLUi Vallée de L'Homme .....	7
Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du Docob.....	8
Annexe.....	9

## PREAMBULE

Le site Natura 2000 « Tunnel de Saint-Amand-de-Coly» se situe dans le Périgord noir, sur le canton de Montignac, à mi-chemin entre Sarlat et Périgueux. Saint-Amand-de-Coly se situe à l'extrémité orientale du canton, à la périphérie du canton voisin de Terrasson.

Le site couvre une superficie de 62,78 hectares, périmètre ajusté en 2006 lors de l'élaboration du Document d'objectifs, sur la commune de Saint-Amand-de-Coly dans le département de Dordogne. Il comprend le tunnel SNCF, son emprise au sol complétée par une zone « tampon » constituée de boisements (taillis de feuillus essentiellement) et de prairies.

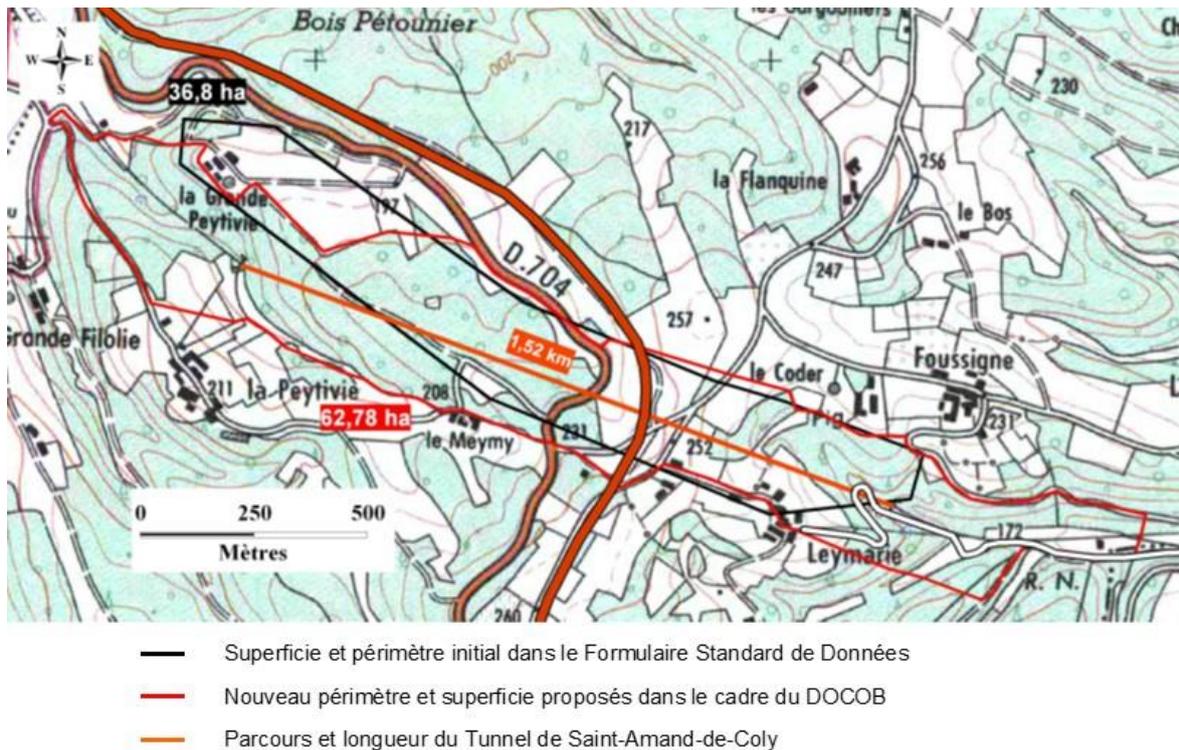


Figure 1: Périmètre du site Natura 2000

Le Document d'Objectifs, élaboré par le Cen Aquitaine en tant qu'opérateur, a été validé par le Comité de pilotage (COPIL) le 23 mars 2006.

Suite à l'élaboration du Docob, les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24).

Le site et le Docob ont fait l'objet de tranches d'animation entre fin 2008 et fin 2014, animées par le Cen Aquitaine.

## RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Lors de la rédaction du Plan de Conservation des Chiroptères en Dordogne (2000) et du Bilan de son application (2003), ce site a été considéré comme site de priorité 1 : **site d'intérêt international**. En effet, le tunnel accueille une population majeure de Barbastelles, avec plusieurs centaines d'individus observés en hiver (650 au maximum pendant l'hiver 1996-1997 et 516 pendant l'hiver 2004-2005). Les pics de présence de l'espèce sont obtenus lors des chutes hivernales de température ; la Barbastelle,

chauve-souris forestière peu frileuse quitte alors les boisements pour se réfugier en milieu souterrain. Ces effectifs placent ce site parmi les plus importants en Europe pour cette espèce au statut menacé. De plus, une importante colonie d'hibernation de Grands Rhinolophes, comptant près de 300 individus en moyenne, est également contactée chaque hiver sur le site. Enfin, le tunnel accueille une diversité d'espèce (11 contactées) qui n'est pas négligeable, dont 7 espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

## Les enjeux

---

Espèces d'intérêt communautaire :

- ✓ Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) – code espèce 1304
- ✓ Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) – 1303
- ✓ Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) – 1305
- ✓ Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) – 1308
- ✓ Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) – 1321
- ✓ Grand Murin (*Myotis myotis*) – 1324 ou Petit Murin (*Myotis blythi*) – 1307
- ✓ Minioptère de Schreibers (*Miniopterus Schreibersi*) - 1310

Ainsi, à l'échelle du site, **2 types d'enjeux** ont été définis :

- ✓ la gestion et le suivi du gîte à chauve-souris ;
- ✓ l'animation et la valorisation du site et de ses enjeux.

## Les objectifs

---

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en dix objectifs opérationnels :

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Conserver les espèces d'intérêt communautaires</b>
O <sub>11</sub>	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris

<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Evaluer la conservation des espèces</b>
O <sub>21</sub>	Suivre les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique
O <sub>22</sub>	Suivre les conditions hygrothermiques du site
O <sub>23</sub>	Améliorer les connaissances concernant la présence des colonies en hiver
O <sub>24</sub>	Connaître la présence des deux espèces en période de reproduction

<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Valoriser et sensibiliser</b>
O <sub>31</sub>	Mettre en place de la sensibilisation ex-situ

<b>O<sub>4</sub></b>	<b>Animer le DOCOB</b>
O <sub>41</sub>	Préparer la mise en œuvre du document d'objectifs
O <sub>42</sub>	Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O <sub>43</sub>	Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O <sub>44</sub>	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

Pour cette phase d'animation, **les actions réalisées en 2018-2019 ne concerneront que la poursuite des suivis des populations de chauves-souris** en période hivernale en lien avec les événements climatiques (Barbastelle d'Europe).

## VIE DU SITE

### Suivi des populations de chiroptères

Deux suivis biologiques ont été réalisés pendant cette phase d'animation du site (avril 2019/ avril 2020) : un comptage en transit printanier et un comptage en période d'hibernation.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des données de suivi.

	13/05/2019	14/02/2020
Miniopterus schreibersii	1	
Rhinolophus hipposideros	2	1
Rhinolophus ferrumequinum	105	316
Barbastella barbatellus		18
Myotis daubentonii		1
Myotis myotis / M. blythii		19

Tableau 1: Bilan des suivis biologiques réalisés pendant la période d'animation

Cette année, les effectifs de Grands Rhinolophes sont plus faibles que les années précédentes, mais ces résultats sont à mettre en relation avec d'autres sites sur lesquels la même constatation a pu être faite. La météo relativement clémente du mois de janvier et février pourrait être en cause.

Le CEN Aquitaine participe au programme Grand Rhinolophe initié en Poitou Charentes en 2016 et qui vise à mieux appréhender le réseau de site de l'espèce à l'échelle du Sud-Ouest.

Des individus ont été marqués individuellement par transpondage sur des colonies de mise bas sur plusieurs départements de la Nouvelle Aquitaine.

Comme l'hiver précédent, tous les grand Rhinolophes léthargiques du site ont été « scannés » afin de déterminer s'ils avaient fait l'objet de marquage sur des sites de parturition.



*Figure 2: Scan d'un individu léthargique*

Deux individus transpondés ont été retrouvés sur site. Ces individus sont en provenance de sites en Corrèze (cf. figure ci-dessous).

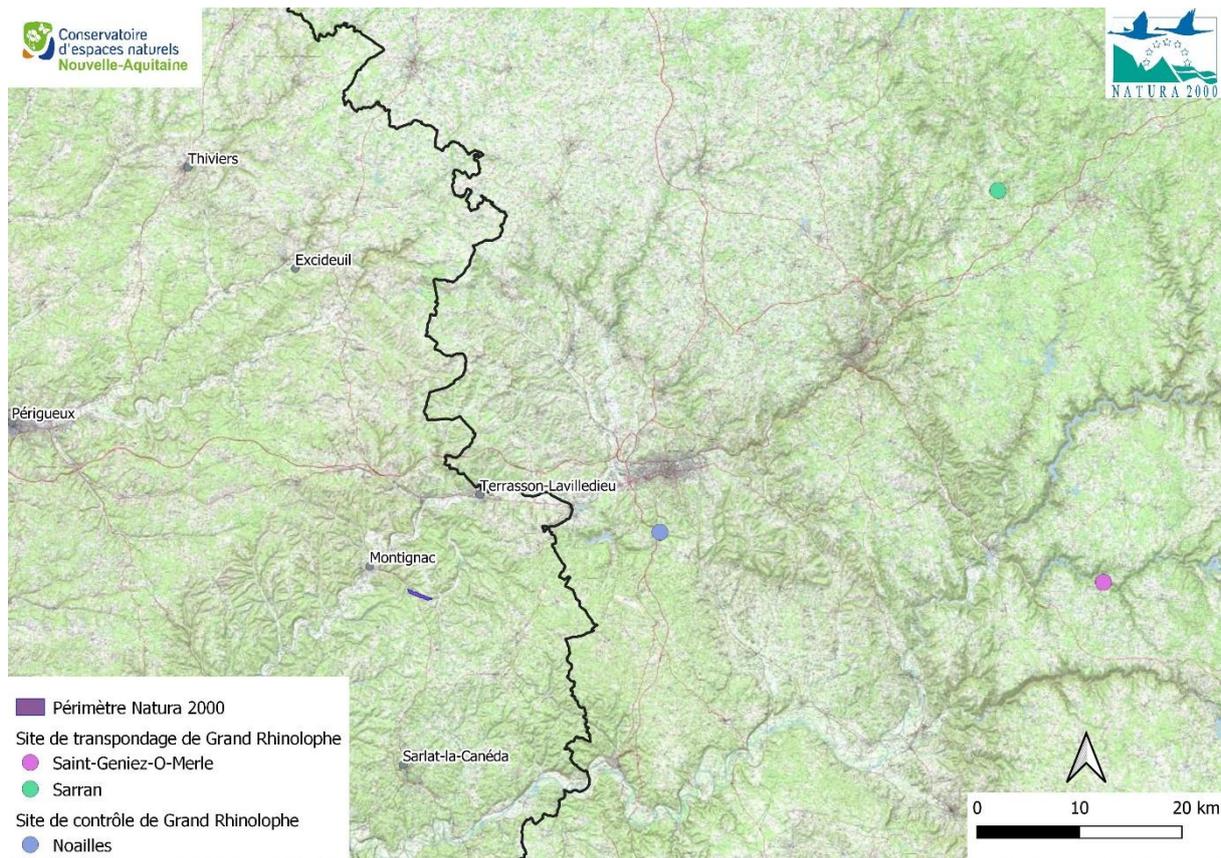


Figure 3: Provenance des individus transpondés observés sur site

Un des deux individus contrôlés positivement avait déjà été contrôlé sur le site l'année dernière.

## Evaluation des incidences

### Sollicitation pour permis de construire

La structure animatrice a été sollicitée pour un projet de permis de construire situé au sein du périmètre Natura 2000. Une visite sur site conjointe avec le maire a été effectuée sur la parcelle concernée. Les arbres présents sur la parcelle avaient déjà été coupés. Aucun avis spécifique à l'enjeu chiroptère n'a pu être formulé.

### PLUi Vallée de L'Homme

Le CEN Nouvelle Aquitaine, structure animatrice pour le compte de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme a été sollicité pour émettre un avis sur le projet de PLUi.

Une note visant à porter à connaissance les enjeux chiroptères du territoire (dont le site du Tunnel de Saint Amand de Coly) et proposant la définition de zonages favorables à la conservation des espèces de chiroptères a été rédigée.

Autour du site Natura 2000 une proposition de classement de parcelles en EBC a été formulée, afin d'assurer la fonctionnalité écologique des gîtes.

L'intégralité de la note est présentée en Annexe.

## PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB

Un COPIL s'est tenu dans la salle communale de Coly-Saint-Amand le 05 juin 2019. La présentation projetée est présentée en Annexe.

**Annexe 1** : Note technique Proposition de prise en compte des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères - PLUi Communauté des communes de la Vallée de l'homme

## NOTE TECHNIQUE

-----

### Proposition de prise en compte des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères

PLUi Communauté des communes de la Vallée de l'homme

Rédaction : Denis VINCENT

---

#### Préambule

Le cortège des chiroptères regroupe plus d'une trentaine d'espèces dont 26 sont identifiées en région Aquitaine<sup>1</sup>.

L'ensemble des espèces de chiroptères, ainsi que leurs habitats de repos et de reproduction sont strictement protégés en France métropolitaine (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

Près d'une vingtaine d'espèces groupe faunistique fait l'objet d'un troisième Plan National d'actions<sup>2</sup> pour leur conservation (PNA 2016-2025). Ce Plan est décliné en Région nouvelle Aquitaine (PRA NA 2018-2025).

Les objectifs de ce document cadre couvrent 3 principaux domaines :

- L'amélioration des connaissances en vue d'assurer la conservation des espèces
- La prise en compte des chiroptères dans les politiques publiques
- L'organisation du réseau, des acteurs et intervenants ainsi que l'information autour des espèces

La réflexion relative à l'intégration des problématiques spécifiques dans les documents d'urbanismes s'appuie principalement sur :

- l'action n° 3 du PRAC NA : **Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques.**

L'ambition de cet objectif général couvre aussi le champ d'intervention de deux autres actions :

- l'action n° 4 : Protéger les gîtes **souterrains** et **rupestres**
- l'action n° 5 : Protéger les gîtes dans les **bâtiments**

Cette note vise donc à porter à connaissances des informations prioritaires à l'échelle du territoire concerné afin de favoriser la définition de zonages favorables à la conservation des espèces de chiroptères.

---

<sup>1</sup> Ruys T, Bernard Y., (coords) 2014. Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine-Tome 4 – les Chiroptères. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 256 pp.

<sup>2</sup> <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/le-plan-national-d-actions>

## 1/ Identification des sites d'intérêt majeur

Le CEN Aquitaine œuvre depuis plusieurs années dans l'objectif de préserver activement les principaux gîtes de chiroptères en région. Il assure cette mission par la maîtrise foncière (acquisition, la maîtrise d'usage (conventionnement) ou la gestion déléguée (Natura 2000) des terrains abritant des enjeux majeurs pour la conservation des populations. La structure développe actuellement cet objectif prioritaire sur près de 40 sites spécifiques en région.

Le territoire de la vallée de l'homme abrite de très forts enjeux de conservation des espèces de chiroptères, dont 22 espèces ont été recensées (Cf. Annexe).

Deux principaux sites ont été désignés au titre au sein du réseau d'espaces Natura 2000, notamment pour la préservation d'importantes populations de chiroptères d'intérêt communautaire :

- Le tunnel de Saint Amand de Coly (FR 7200795)
- La vallée des Beunes (FR 7200666)

Le premier de ces sites fait aussi l'objet d'une protection réglementaire par l'intermédiaire d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (FR3800889). Un autre site bénéficie de ce même statut de préservation sur la commune des Eyzies (APPB n° FR 3800272)

L'analyse des données locales disponibles fait état de l'existence de 8 sites majeurs, parmi 54 localités connues pour abriter ces espèces protégées, pour la conservation des chiroptères (Cf. Tableau n° 1).

**Tableau 1 : Sites majeurs pour les chiroptères (en gras sites gérés par le CEN)**

Localité	Intérêt biologique	Saison	Statut site	Commune
Carrière de Guillarmie Sud	National	Mise bas		Campagne
Carrière de Soleillal	Départemental	Hibernation		Campagne
<b>Château de Campagne</b>	National	Mise bas	ENS 24, Site inscrit	Campagne
Carrière des Combarelles	Départemental	Hibernation	Natura 2000	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil
Carrières de Queylou	Régional	Hibernation	APPB	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil
<b>Grotte de Vieil Mouly</b>	International	Mise bas/hibernation	Natura 2000	Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil
Carrière des Badiés	Régional	Hibernation		Mauzens-et-Miremont
<b>Ancien tunnel de la Peytivie</b>	Régional	Hibernation	Natura 2000, APPB	Saint-Amand-de-Coly

La hiérarchisation relève d'une méthode d'évaluation des sites éditée dans le cadre du second Plan National d'actions pour les chiroptères<sup>3</sup>.

L'ensemble de ces sites abrite d'importantes colonies d'espèces menacées. Il nous apparaît donc cohérent de confronter leur localisation à la démarche de définition de zonage d'urbanisme lors de l'élaboration du PLUi de la Vallée de l'Homme.

<sup>3</sup> PNAC 2, 2013. Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à chiroptères. FCEN. 11 pp

## 2/ Proposition de zonages à vocation de préservation

Sur la base de la localisation de ces gîtes d'intérêt majeurs nous avons produit une proposition cartographique (couche format shp en annexe) permettant d'évaluer les zones périphériques des accès aux sites constituant des éléments paysagers importants pour la conservation globale du gîte. Ces propositions sont sommaires et imprécises (échelle de digitalisation différente de l'échelle cadastrale) mais visent à fournir une information suffisante pour être intégrée à la proposition globale de zonage.

Autour du Tunnel de St Amand de Coly, l'objectif cible la préservation de zones accès au site autour de chaque entrée du tunnel, mais plus largement que les périmètres réglementaires (SIC et APPB). L'ensemble des secteurs proposés sont initialement zonés comme « espaces naturels N ».

Les massifs forestiers localisés autour des cavités de Vieil mouly, et des carrières de Combarelles, Queylou et des Badies sont proposés dans l'objectif d'assurer une pérennité de l'état boisé autour des accès aux grottes et carrières. Les secteurs proposés sont initialement zonés comme « espaces naturels N ».

Ces secteurs pourraient bénéficier d'un classement au titre des Espaces Boisés Classés dont les principes de conservation assureraient la fonctionnalité écologique des gîtes.

Sur la commune de Campagne, l'existence de 3 gîtes majeurs est identifiée sur des secteurs prévus pour être classé en « zone agricole » (A). Ce type de zonage semble difficilement conciliable avec une proposition d'EBC. Néanmoins, une analyse paysagère fine (cf la proposition faite autour du château de Campagne) permettrait d'identifier et de ne zoner que certains éléments paysagers ayant une fonction de corridor autour des sites et du coup probablement plus adéquate avec le statut foncier des secteurs :

*« D'autres protections des espaces boisés ou des espaces naturels existent dans le [droit de l'urbanisme en France](#). Il s'agit en particulier de la mise en œuvre de certains régimes de protection prévus à l'article [L. 151-23 \[archive\]](#) du Code de l'urbanisme :*

*« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, ces prescriptions sont celles prévues aux articles [L. 113-2 \[archive\]](#) et [L. 421-4 \[archive\]](#). Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent. » (source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace\\_bois%C3%A9\\_class%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_bois%C3%A9_class%C3%A9))*

Annexe 1 : liste et statuts de protection et de conservation des espèces du territoire

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Protection nationale		Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Liste rouge France 2017	Liste rouge mondiale 2009	Liste rouge Europe 2012
		Arrêté 23/04/2007	Art. 2						
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>		Art. 2	II	II	IH+V	LC	NT	VU
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>		Art. 2	II	II	IH+V	LC	LC	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		Art. 2	II	II	IH+V	LC	LC	NT
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>		Art. 2	II	II	IH+V	VU	NT	NT
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>		Art. 2	II	II	IH+V	LC	LC	LC
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>		Art. 2	II		IV	LC	DD	DD
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>		Art. 2	II	II	IH+V	NT	NT	VU
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>		Art. 2	II	II	IV	NT	LC	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>		Art. 2	II	II	IH+V	NT	LC	NT
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		Art. 2	II	II	IH+V	LC	LC	NT
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		Art. 2	III	II	IV	NT	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>		Art. 2	II	II	IV	NT	LC	LC
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>		Art. 2	II	II	IH+V	NT	NT	VU
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>		Art. 2	II	II	IV	NT	LC	LC
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>		Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC

Annexe 2 : indices de sensibilité régionale et de sensibilité des espèces de chiroptères du territoire

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Responsabilité régionale		Note de sensibilité										Ke = Note de sensibilité globale + Responsabilité régionale
		Régions du Sud-Ouest	Aquitaine-Limousin-Midi Pyrénées	Index 1	Index 2a	Index 2b	Index 3	Index 4	Note globale de sensibilité					
				Aire de répartition	Amplitude écologique des gîtes	Amplitude écologique des terrains de chasse	Niveau d'effectifs	Dynamique des populations						
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	3		Paléarctique ou monde	0	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1	4	
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	3		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	4	Très étroite	0	Bien représentée	2	Fort régression	3	3	6	
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	4		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	4	Très étroite	2	Bien représentée	2	Stable	1	2	6	
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteirii</i>	2		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3	5	
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	3		Paléarctique ou monde	2	Restreinte	4	Bien représentée	2	Stable	1	2	5	
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	2		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2	4	
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	3		Paléarctique ou monde	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1	4	
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	1		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3	4	
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3		Paléarctique ou monde	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1	4	
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	2		Paléarctique ou monde	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	En expansion	0	1	3	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	2		Paléarctique ou monde	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1	3	
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	1		Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Régression lente	2	2	3	
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	1		Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2	3	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	2		Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1	3	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	2		Paléarctique occidental	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1	3	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	1		Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Fréquente	1	Stable	1	1	2	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	1		Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1	2	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	1		Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1	2	
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	1		Paléarctique occidental	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1	2	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1		Paléarctique ou monde	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1	2	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	1		Paléarctique ou monde	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0	1	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	1		Paléarctique ou monde	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0	1	

**Annexe 2 : Présentation projetée lors du COPIL du 05 juin 2019**



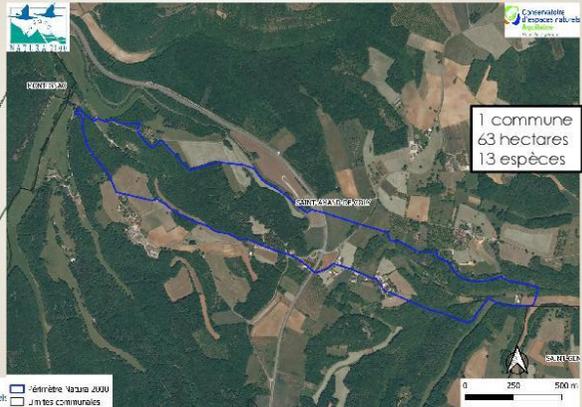


# Comité de Pilotage Animation du site Natura 2000

Tunnel de Saint Amand de Coly  
FR 7200795

05 juin 2019 – Coly-Saint-Amand

2 Le site Natura 2000



1 commune  
63 hectares  
13 espèces

0 250 500 m

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Site Natura 2000  
Limites communales

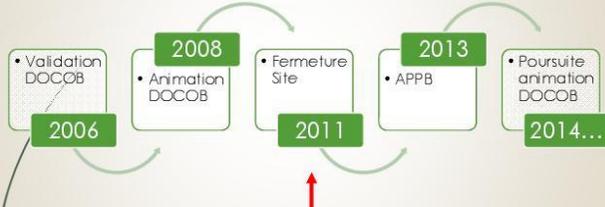
### 3 Enjeux écologiques

- 13 espèces contactées
- Grand Rhinolophe et Barbastelle d'Europe (Espèces Annexe II)
- Site d'intérêt **régional**




Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

### 4 Le site Natura 2000



2006 • Validation DOCOB

2008 • Animation DOCOB

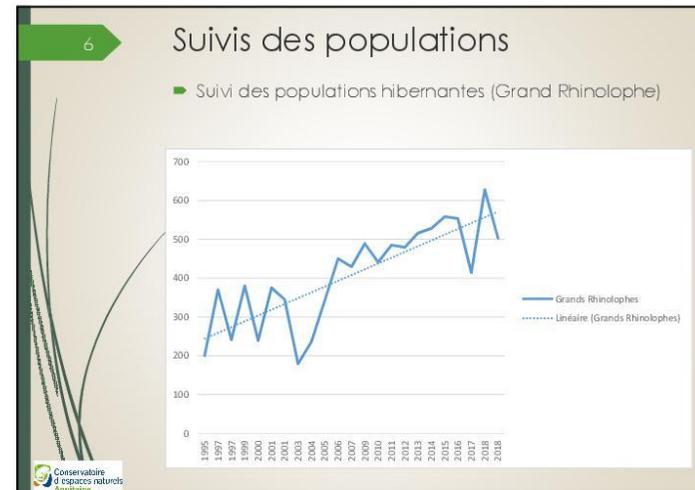
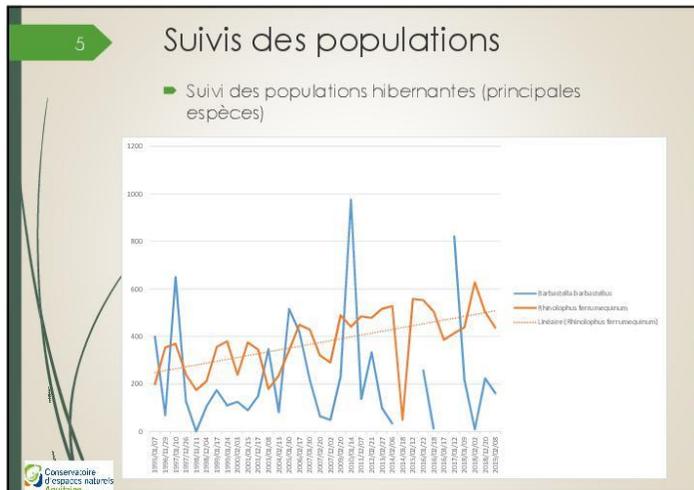
2011 • Fermeture Site

2013 • APPB

2014... • Poursuite animation DOCOB

Objectif principal du DOCOB: Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine



## 7 Suivis des populations

■ Transit printanier

Rhinolophus ferrumequum	26/05/2011	23/04/2012	15/05/2012	24/05/2012	27/05/2014	19/05/2016	25/05/2018	13/05/2019
	8	25	134	23	258	193	15	105



Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

## 8 Intégration à des programmes

- Programme Grand Rhinolophe (Fonctionnement des populations à l'échelle inter-régionale)
  - Réalisation d'échantillonnages pour analyses génétiques, toxicologiques, épidémiologiques et du régime alimentaire
  - Marquage des individus à l'aide de transpondeurs (caractérisation des échanges entre sites)

**Bilan des captures**

114 opérations de capture  
57 sites échantillonnés

4 610 Grands Rhinolophes

4 morts  
(BIEFEN, BONDÉ, VOUEMA, MINELON, PEAUX, BARBAR) (4,2‰)

3 777 GR marqués en 3 ans, principalement au sein des colonies de pasturage des Deux-Sèvres (79)




Transpondeur

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

9

## Intégration à des programmes

- Relecture des Grands Rhinolophes en léthargie

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

10

## Intégration à des programmes

- 434 « scannés » sur 437
- 4 individus transpondés

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

© IGN 2000

Site de surveillance de l'écrou de Saint-Amand de Coly

☐

11 Evaluation des incidences

- Coupe d'arbres (mars 2018)
- Traversée du tunnel:
  - Association petit train (25 mai 2018): accompagnement
  - CD24 Val Natura (13 mai 2019): préconisations
- PLUi CCVH: proposition de zonage à vocation de préservation au niveau des entrées (mai 2019)






12 Communication

- Diaporama
- Nuit de la chauve souris
- Animation scolaire
- Site internet






13

## Perspectives

- Poursuites des suivis biologiques
- Accompagnement pour l'évaluation des incidences
- Etude sur la dynamique des populations de Barbastelle d'Europe ?
- Etude sur la phénologie d'activité de la Barbastelle d'Europe ?



14

■ Merci pour votre attention





## Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère  
Tél. 05 59 64 49 11  
[billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers  
Tél . 05 49 50 42 59  
[poitiers@cen-na.org](mailto:poitiers@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 24**  
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan  
Tél : 05 53 81 39 57  
[antenne24@cen-na.org](mailto:antenne24@cen-na.org)

avec le concours financier de



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



Fonds Européen de  
développement Régional



PREFET  
DE LA REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE



DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE  
LA DORDOGNE